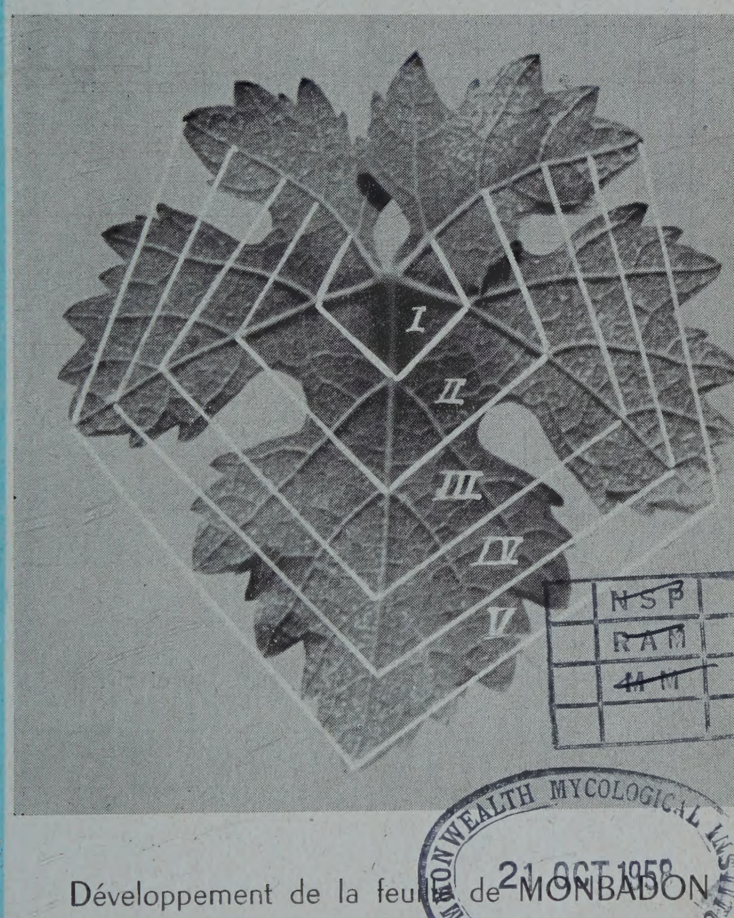
LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

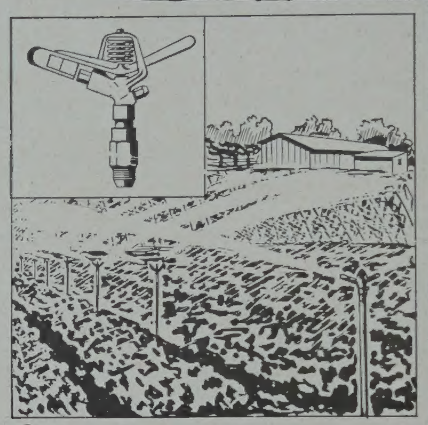
75e Année. — N° 19 15 Octobre 1958



Développement de la feuille de MONBADON

DIRECTION ADMINISTRATION :
1bis RUE DE VERDUN
MONTPELLIER





ARROSAGE PAR SPRINKLER

- Déplacement à main ou par tracteur
- Economie de main-d'œuvre et d'eau
- Rentabilité assurée
- Régularité de la production
- Amélioration de la qualité

QUEL QUE SOIT VOTRE PROBLÈME D'IRRIGATION une Solution!



Consultez notre bureau d'études sans engagement de votre part.

SEPPIC 70, Champs-Elysées PARIS 8e - BAL. 61-25

Pour tous renseignements et documentation :

SOCIÉTÉ COMPAN Frères

6, rue Jules-Ferry — MONTPELLIER — Tél. : 72 46-06

- • -

Visitez nos Stands Nos 721 à 725 et 751 à 755 à la

FOIRE INTERNATIONALE DE LA VIGNE ET DU VIN

du 4 au 19 octobre 1958 — MONTPELLIER

Fondateur : Léon DEGRULLY

Anciens Directeurs : L. RAVAZ et P. DEGRULLY

DIRECTION

G. BUCHET — J. BRANAS

AVEC LA COLLABORATION

de Membres du Corps enseignant de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier et d'autres établissements d'enseignement agricole public,

de Membres du personnel de Stations et Laboratoires de recherche publics et privés, des Directions des Services agricoles, du Service de la protection des végétaux, de l'Institut des vins de consommation courante et de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie.

Le Progrès Agricole et Viticole

REVUE BI-MENSUELLE FORME PAR AN 2 FORTS VOLUMES ILLUSTRÉS

Service de renseignements agricoles et viticoles gratuits pour les abonnés.

PRIX DE L'ABONNEMENT

UN AN : FRANCE : 1300 Frs — PAYS ÉTRANGERS 2500 Fr

(Recouvrement par poste — Frais en sus)

LE NUMÉRO : 100 FRANCS

CHANGEMENT D'ADRESSE : 50 FRANCS

C. C. Postal 786 Montpellier

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION, les DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS, les ÉCHANTILLONS les ABONNEMENTS et la PUBLICITE

AU DIRECTEUR DU PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE

1bis, RUE DE VERDUN — MONTPELLIER

Téléphone 72-59-76

Présence d'esprit

La fille d'un important maraîcher rentrait chez elle à bicyclette par une nuit sans lune, lorsqu'elle constata qu'un arbre s'était abattu en travers de la route. Réalisant immédiatement le danger que présentait pour les automobilistes cet invisible obntacle, la jeune fille suspendit à une branche son boîtier Wonder. Les gendarmes le retrouvèrent toujours allumé plusieurs heures plus tard malgré une pluie battante. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.


VIGOR
l'engrais qui paie...
LA LITTORALE
BÉZIERS

75me Année — N° 19 15 Octobre 1958

LE PROGRÈS AGRICOLE & VITICOLE

SOMMAIRE

CHRONIQUE

Des méthodes ampélographiques

Dans la partie de cet exposé qui a été publié ici (1), *j'ai posé que l'objectif de l'ampélographie était l'identification du matériel et que l'identification exigeait l'existence de références. J'ai ensuite examiné l'intérêt des méthodes d'identification.*

La classification naturelle, dans son état actuel, ne conduit pas à l'identification des variétés. Celle-ci repose entièrement sur des systèmes artificiels dont la plupart font appel à la définition de la forme des feuilles laquelle est soumise à une grande variabilité.

Les causes de fluctuation exerçant vraisembleblement leur influence dès l'initiation des feuilles, j'examine maintenant le mécanisme de l'initiation et du développement des feuilles.

Phyllogenèse. — Les feuilles sont initiées par l'apex du rameau ; il est connu que chez les plantes du genre *Vitis*, à feuilles distiques, les segments foliaires sont formés par l'anneau initial de

(1) Voir P. A. V. du 30 septembre 1958.

l'apex, alternativement, sur deux génératrices diamétralement opposées, selon un rythme dont chaque période est un plastochrone ; le segment foliaire est une unité de croissance qui comprend toujours avec la feuille (limbe et pétiole), les stipules et un groupe gemmaire (prompt-bourgeon et œil latent) et qui comporte parfois un porte-méristème (vrille ou inflorescence).

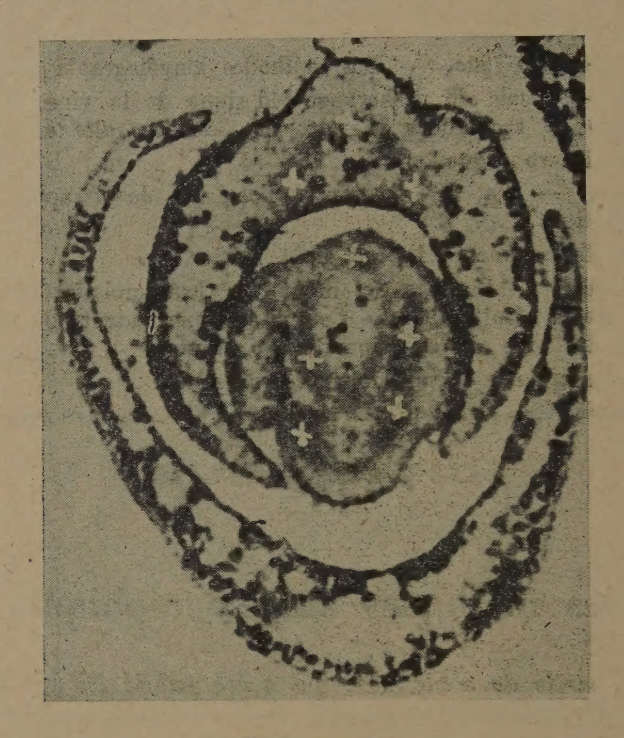


Figure — 2.

Coupe transversale près de l'apex. Les + signalent les méritèmes dans les primordiums foliaires.

Les structures définitives sont atteintes progressivement à partir du méristème apical dont certaines cellules subissent une différenciation, qui est l'origine du système conducteur : c'est le pro-cellules conservent toutes les caractéristiques méristématiques ; ces dernières constituent le méristème réservé, respecté par la différenciation qui est l'origine du système conducteur : c'est le *prodesmogène* selon V. Grégoire, le *desmogène* étant le procambium qu'il organise.

Méristématisation et parenchymatisation sont soumises au rythme plastochronique qui, dans l'apex, fait alterner la différenciation cellulaire à l'intense prolifération qui initie le segment foliaire ;

ce rythme retentit, en alternant les mêmes phases, dans chacune des hélices foliaires, sur tous les segments qui présentent encore des méristèmes réservés. Mais l'induction méristématique s'affaiblit en s'éloignant de l'apex et elle peut cesser avec la disparition des méristèmes réservés. L'élongation reste alors seule responsable de la croissance comme c'est le cas, lorsqu'elles sont visibles et

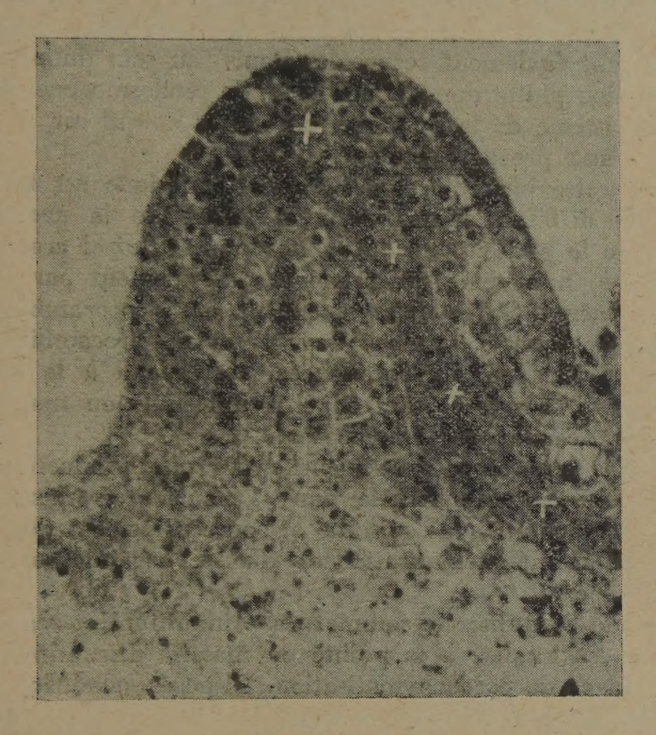


FIGURE — 3.
Primordium foliaire au début de l'émergence. Les + signalent le prodesmogène à la pointe et en lame abaxiale ; le territoire intéressé est la base du pétiole ; l'apex est à gauche du primordium.

dégagées du bourgeonnement, des jeunes feuilles qui comprennent déjà toutes les espèces cellulaires par quoi elles sont constituées à l'état adulte.

Je souligne que j'introduis ici deux idées que suggèrent des faits évidents : la première est que l'induction méristématique s'étend non seulement à l'apex, mais encore à tous les primordiums (les ébauches) sur lesquels la prolifération procède par pulsations ; la seconde est qu'elle s'affaiblit en s'éloignant de l'apex.

Edifiée par les deux couches de la tunica, mais avec la participation de cellules du corpus qu'aucune séparation nette n'isole de la tunica, la feuille se développe en plusieurs séquences au cours de la croissance apicale ou de la croissance gemmaire : la croissance du primordium est suivie de la différenciation du pétiole, puis de la formation des lobes et du limbe.

Le primordium grandit par la prolifération d'un méristème respecté qui forme la pointe et les bords de la concavité adaxiale de l'ébauche. Est également respectée (Louis) au sein du primordium et en situation plutôt dorsale, une lame de prodesmogène qui continue le méristème de la pointe et des bords et qui est, à sa base, le siège d'une procambisation.

Pendant cette phase, l'induction méristématique est forte et le rapport de différenciation faible en raison de la proximité de l'apex et de la petite taille du primordium. Celui-ci croît en longueur par le méristème de la pointe, latéralement par celui des bords, en même temps qu'en épaisseur après procambisation du prodesmogène interne. Celui-ci dessine un arc procambial dont la courbure de plus en plus prononcée, correspond à la forme du pétiole qui, avec une section en croissant, plus ou moins arqué, présente le « canal » des ampélographes.

L'initiation des lobes se déclenche dès que l'induction méristématique devient insuffisante dans l'ébauche en raison, d'une part de l'augmentation de sa taille et consécutivement de l'étendue du siège de la méristématisation et, d'autre part, de son éloignement de l'apex.

Au lieu de constituer le sommet du primordium et ses bords, le méristème est localisé à la pointe en massifs discontinus séparés par des plages de parenchymatisation. Disposés symétriquement et au nombre de 5 ces massifs donnent les lobes ; les 6 espaces qui les séparent correspondent aux 6 sinus, le sinus pétiolaire étant double. Chacun des ilots méristématiques ainsi réservés est prolongé par un cordon de prodesmogéne dont la procambisation forme une nervure ; 5 nervures se détachent de l'arc de desmogène de la base du primordium qui est le pétiole, au cours d'un plastochrone de divergence des lobes.

Croissance des lobes. — Le fractionnement du méristème de la pointe du primordium initie donc les lobes au cours d'un plastochrone et chacun d'eux possède dès lors un méristème de pointe qui le fait grandir. Au cours du plastochrone suivant, l'induction méristématique continuant à s'affaiblir, chacun de ces méristèmes de pointe se fractionne de nouveau, chaque ilot méristématique réservé restant solidaire d'une lame de prodesmogène dans laquelle la procambisation continue d'une manière acropète en formant une nervure.

La feuille est entièrement édifiée en un petit nombre de plastochrones, 5 en général, parfois 6 ; le dernier, vraisemblablement en raison de la faiblesse et de la dilution de l'induction méristématique, n'engendre pas la division de la pointe qui reste une dent.



FIGURE — 4.

Croissance du pétiole; le prodesmogène et le desmogène sont signalés par +; P P est le point pétiolaire et la divergence des lobes est déjà faite; l'apex est à gauche du prompt bourgeon qui s'érige à la base du pétiole.

Des sortes de règles déterminent la localisation des méristèmes réservés ; le fractionnement en trois ilots s'effectue d'une manière symétrique ; par contre, la formation de deux ilots est toujours dyssymétrique, le massif de la pointe restant le plus important ; le massif latéral est dyssymétrique, le cordon de procambisation se formant toujours du côté de la pointe et non dans l'axe : les

dents sont donc dyssymétriques, leur petit côté étant situé du côté de la pointe dont elles dérivent.

Le lobe médian est symétrique et il se dessine par 3 îlots méristématiques réservés à chaque plastochrone : un méristème de pointe



FIGURE — 5.

Ebauche foliaire dans le bourgeon latent ; les lobes sont visibles ; la coupe est forcément oblique et n'intéresse qu'une minime partie de l'ébauche.

continue la nervure principale et deux méristèmes « inférieurs » forment 2 nervures secondaires. L'ensemble de la nervation du lobe est en arête de poisson.

Les nervures secondaires, dans la plupart des cas, ne sont pas raccordées au même niveau sur la nervure médiane, parce que les méristèmes réservés à gauche et à droite de la pointe ne sont pas absolument égaux ni séparés de la pointe par des plages parenchymatisées égales.

Le lobe latéral supérieur présente deux modes de fractionnement. Le premier est unilatéral et centrifuge, la pointe donnant, à chaque plastochrone, deux méristèmes seulement, le méristème inférieur étant opposé à la nervure médiane (*V. riparia* p.e.). Le second, unilatéral comme le premier pendant un ou plusieurs des plastochrones consécutifs à la divergence, devient ensuite bilatéral et symétrique, en arête de poisson, comme le lobe médian. Le fractionnement bilatéral se produit lorsque la direction de la nervure principale du lobe latéral supérieur n'est pas parallèle et

s'écarte de celle des nervures secondaires du lobe médian et encore sous l'influence d'autres causes.

Le lobe latéral inférieur présente, comme le précédent soit un fractionnement unilatéral et centrifuge, soit un fractionnement d'abord unilatéral, puis bilatéral et symétrique qui relève des



Figure — 6.
Ebauche foliaire édifiée par l'apex du rameau.
Mêmes remarques. V : primordium vériculaire.

mêmes causes, à cette réserve près que la direction de référence est celle des nervures secondaires du lobe latéral supérieur. En outre, dans l'un comme dans l'autre cas, le second plastochrone peut ou non, voir se fractionner le méristème de la pointe de la nervure secondaire inférieure (la première) mais seulement d'une manière unilatérale.

La formation du limbe est une séquence qui continue directement l'initiation des lobes. Les deux épidermes sont formés par des initiales marginales qui poursuivent la croissance en surface par des divisions anticlinales (parallèles à la surface) mais tous les autres tissus sont formés par des initiales submarginales qui

fonctionnent par des divisions périclinales (perpendiculaires à la surface), la cellule externe conservant son rôle d'initiale et la cellule interne donnant les couches internes du limbe.

Lors de la divergence des lobes les méristèmes de pointe ne sont pas séparés par des plages totalement différenciées car la parenchymatisation respecte, avec les marginales, de petits amas méristématiques prolongés par un cordon de prodesmogène de taille correspondante ; dans ces îlots, la prolifération s'épuise rapidement en un plastochrone, rarement davantage : ainsi se constituent le réseau des petites nervures et les séries de petites dents,

L'architecture définitive de la feuille adulte est déterminée à la fois par la prolifération des méristèmes et par l'élongation cellulaire.

Celle-ci augmente la taille de l'ébauche et modifie sa forme par un déploiement en éventail dont les effets ont été étudiés par A. Rodrigues ; mais elle n'est pas déterminante de l'architecture de l'organe parce que les ébauches comportent toutes les espèces cellulaires et toutes les cellules nécessaires. Dans les conditions d'une croissance normale, la forme et la taille définitives ne dépendent donc pas sensiblement de l'élongation.

La forme générale de la feuille (angles et longueur relative des nervures) et sa taille sont déterminées par les méristèmes de pointe ; les découpures (sinus) ont pour origine les modalités de croissance du limbe (îlots méristématiques secondaires et marginales) ; le relief du limbe est déterminé par le fonctionnement des initiales.

C'est ainsi que, par exemple, la taille des feuilles est en rapport avec l'importance des méristèmes réservés parce qu'il y a une relation entre la masse méristématique respectée et le territoire qu'elle peut édifier. C'est ainsi, encore, que les 5 méristèmes réservés à la divergence ayant une importance décroissante d'une manière basipète, le lobe médian est plus étendu que le lobe altéral supérieur qui dépasse le lobe latéral inférieur, en excluant la fraction « secondaire » de celui-ci. Enfin, les territoires édifiés au cours des 4 à 6 plastochrones successifs sont de moins en moins étendus au fur et à mesure que l'activité méristématique s'affaiblit et que le rapport de différenciation augmente.

En définitive, la forme du sommet du primordium, l'importance relative des 5 méristèmes de pointe, leur importance globale déterminent la forme générale et la taille de la feuille.

Causes de fluctuation. — La forme de la feuille chez le même clone se trouve dépendre en même temps de causes de fluctuation qui s'exercent sur tout au partie de la feuille en fonction, de sa

position sur le rameau, des caractéristiques du rameau, de celles de l'exemplaire. Ces influences peuvent être individuelles ou collectives.

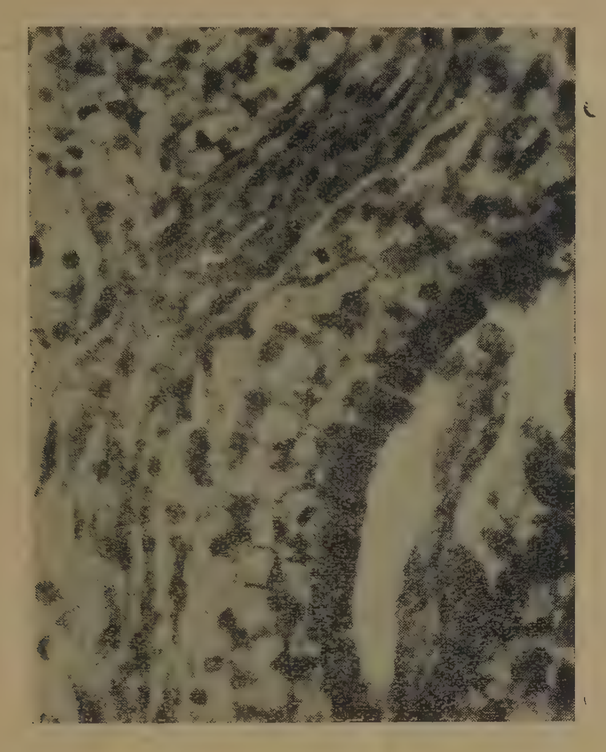


FIGURE — 7.

Procambisation en + d'une partie de l'ébauche précédente.

Dyssymétrie foliaire. — Il est connu que la feuille s'initie comme partie d'un segment foliaire qui comprend en outre les stipules, un (ou pas) porte-méristème vériculaire ou inflorescentiel et un groupe gemmaire formé de deux bourgeons dont l'un, le prompt-bourgeon, n'est généralement pas compris dans le plan médian du segment qui est celui des hélices foliaires ; l'émergence du prompt-bourgeon entame le soubassement d'un côté et elle se produit par la prolifération d'un îlot méristématique dont la masse manque au primordium qui est d'emblée dyssymétrique : cette dyssymétrie se poursuit dans la feuille elle-même qui ne naît pas avec une symétrie bilatérale mais, au contraire, avec une moitié plus petite que l'autre, la plus petite moitié correspondant au côté du segment qui porte le prompt-bourgeon.

La dyssymétrie, entendue comme le rapport des dimensions entre les deux moitiés, n'est pas constante parce que la position du prompt-bourgeon varie légèrement par rapport au plan médian du segment ; elle est donc organique et elle ne doit pas être confondue avec la dyssymétrie d'origine virosique qui est le fait, chez les vignes court-nouées, de la mosaïque ou de la fasciation des nervures.



FIGURE — 8.

Schéma relatif à la croissance des lobes au cours de 4 plastochrones successifs. P P : point pétiolaire et organisation du sommet du primordium à la divergence des lobes ; mer : îlots méristématiques réservés qui sont à l'origine des 5 nervures principales et des 5 lobes correspondants.

Mais cette dyssymétrie organique complique beaucoup la phyllométrie. Il est clair que les mesures ne peuvent porter sur les deux moitiés de la feuille : elles ne peuvent intéresser que la plus grande chez laquelle les rapports dimensionnels sont moins dispersés.

Situation sur le rameau. — Le rameau feuillé est fait de deux parties distinctes ; le simple développement du bourgeon, qui est un rameau miniature, en forme la base qui est surmontée par la fraction édifiée par l'apex du rameau au cours de la croissance annuelle. Les feuilles sont de deux sortes : les feuilles basales ont pour origine les ébauches du bourgeon alors que les feuilles apicales sont initiées par l'apex.



FIGURE — 9.

Coupe de limbe dans l'ébauche foliaire. E s et E i : épidermes. P a : t. palissadique. L a : t. lacuneux. + : méristème médian.

Elles n'ont pas la même forme ; les feuilles basales ont une nervure médiane relativement longue avec un lobe médian aigu ; les angles des nervures sont profondément modifiés. De tels caractères sont apparents sur les feuilles qui occupent sur chacune des deux hélices les rangs 3 à 6 (6me au 12me nœud) ; les feuilles inférieures en présentent d'autres ; les feuilles supérieures ou apicales sont différentes.

Parmi les feuilles apicales, il en est de deux sortes : celles de la base de la fraction apicale sont édifiées en 5 ou 6 plastochrones alors que celles du sommet cessent de manifester une activité méristématique en même temps que l'apex du rameau : elles sont faites en 2 à 4 plastochrones et elles restent imparfaites.

Le rameau adulte à croissance arrêtée comprend donc 4 sortes

de feuilles différentes par la forme : des feuilles gemmaires inférieures, des feuilles gemmaires supérieures, des feuilles apicales inférieures ou normales et, enfin, des feuilles apicales supérieures imparfaites. Leurs proportions sont modifiées par le nombre des plastochrones au cours desquels le rameau est édifié, c'est-à-dire par le nombre total des feuilles du rameau et par des pratiques culturales telles que le rognage ou pincement.

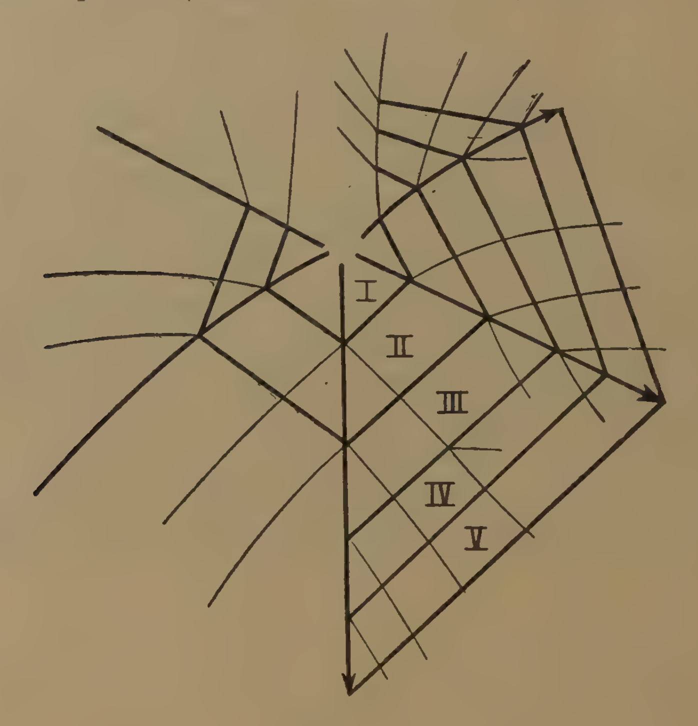


FIGURE — 10.

Délimitation des territoires édifiés en 5 plastochrones sur feuille apicale de *V. vinifera* var. : *Monbadon.*

Par suite, un échantillon ne peut être représentatif que s'il est formé de feuilles d'un même rang depuis la base : les termes « moyenne visuelle », feuilles « bien choisies », feuille « type » n'ont aucune signification bien précise.

Le choix du niveau de référence est très difficile ; si les feuilles apicales inférieures sont souvent prises pour les plus représentatives, leur situation sur le rameau (vers le 15me nœud) est un obstacle à leur récolte en raison de leur suppression fréquente par les rognages et, surtout, de leur absence ou de leur imperfection sur les rameaux et les exemplaires faibles.

Constituer un échantillon représentatif est impossible dans la plupart des cas ; c'est une difficulté qui s'oppose, dans un contraste frappant, avec la précision que l'on cherche à introduire dans la phyllométrie.

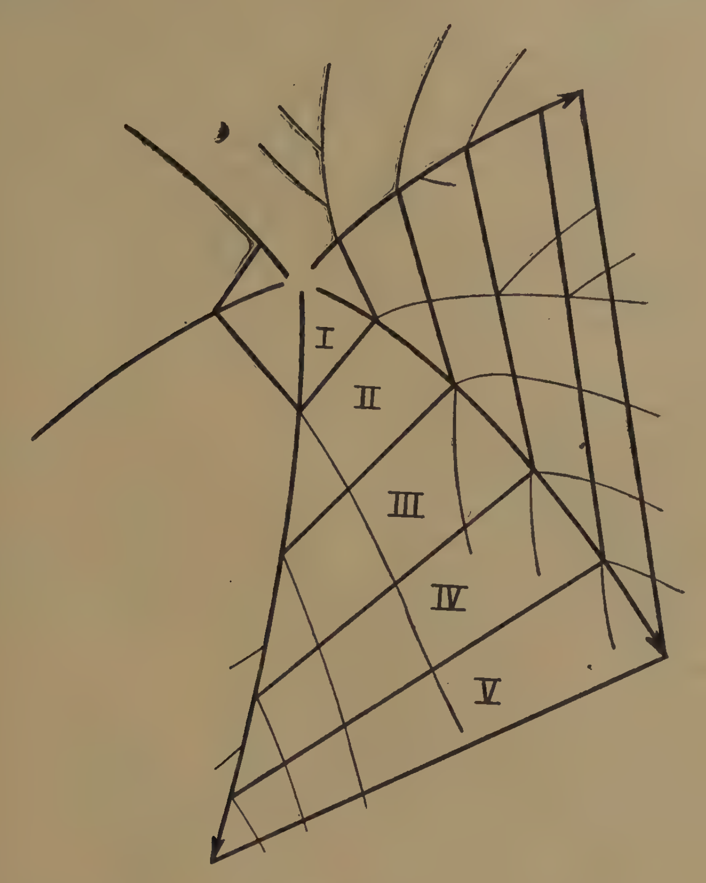


Figure — 11.
Délimitation des territoires édifiés en 5 plastochrones sur feuille basale de *V. vinifera* var. : *Monbadon*.

Rôle de la vigueur. — Il est couramment admis que les exemplaires d'un même clone sont séparés par des différences considérables de vigueur qui se manifestent dans la longueur des rameaux, la taille des organes, leur forme et, sur un autre plan, dans la durée des phases successives du cycle végétatif annuel.

Chez les plantes vigoureuses, l'induction méristématique est forte et le rapport de différenciation est faible. L'importance des masses méristématiques réservées a pour corollaire une plus grande étendue des territoires édifiés, c'est-à-dire des organes et des parties

d'organes. Chez les primordiums foliaires, cet état correspond au fractionnement bilatéral et non plus unilatéral des méristèmes de pointe des lobes, à un comblement des sinus, à des dents plus grandes. Il n'y a pas de certitude sur la nature des changements de l'architecture de la feuille, mais il est certain que les feuilles adultes n'arrêtent leur croissance qu'après un plus grand nombre de plastochrones et que la courbure des nervures principales vient alors modifier les rapports angulaires qui sont, chez les plantes vigoureuses, plus faibles ou plus forts selon la direction même de la nervure.

La physiologie de la vigueur est un domaine mal connu ; mais on ne peut manquer de souligner que l'activité et l'importance des méristèmes de pointe décroissent d'une manière basipète dans le rameau comme la teneur en auxine et simultanément : celle-ci se présente alors comme un critère vraisemblable de la vigueur ce qui est assez bien justifié par son influence sur la prolifération et l'élongation.

La vigueur provoque des changements dans l'architecture de la feuille dont le nombre des plastochrones diminue lorsqu'elle diminue et vice-versa : ainsi les feuilles des plantes faibles et des rameaux faibles restent-elles petites et imparfaites.

Or, les causes qui influent sur la vigueur d'un rameau, d'un exemplaire, d'une collectivité d'exemplaires, sont très nombreuses car ce sont toutes les données de l'établissement (densité des plantations, porte-greffe, etc...) et de l'entretien du vignoble (taille, fumures, labours, etc...), dont les vignerons savent jouer et dont on connaît le mécanisme. Il est évident qu'elles rendent très difficile la comparaison des échantillons.

D'autres causes de fluctuation de la forme des feuilles sont en rapport avec la réaction photopériodique, avec la photodensité et avec la situation relative de la feuille et des porte-maristème. Mais il n'est pas nécessaire d'en analyser les effets pour comprendre toutes les difficultés qui accompagnent le choix d'un échantillon représentatif.

En résumé, il apparaît que la forme des feuilles est déterminée par la distribution des méristèmes de pointe et par le rapport de différenciation dans les diverses parties de l'ébauche. Elle est commandée par des facteurs génétiques et c'est avec raison que l'architecture de la feuille est considérée comme une très importante donnée de l'identification. Mais elle est soumise à une très importante fluctuation qui a été jusqu'ici un obstacle à l'application des méthodes ampélographiques.

(A suivre)

J. Branas.

Vignerons !...

Que désirez-vous ?





vous réalisez les premières en obtenant la seconde...

si vous employez le

NOUVEAU PRESSOIR

"SUPERCONTINU"

(Breveté S.G.D.G.) **"Nectar"** (Marque déposée)

MABILLE

SPÉCIAL POUR VINS DE CRUS

qui allie les avantages du Pressoir Continu

Economie d'Achat, d'Installation, d'Exploitation
Suppression de la main-d'œuvre.
Vinification simplifiée.

aux avantages des Pressoirs discontinus (à bras, au moteur, hydrauliques, horizontaux, etc...)

Jus clairs parfaits.
Produits de haute qualité.

Références, Renseignements, Devis et Catalogue franco sur demande adressée à

"PRESSOIRS MABILLE"

Dépôt à Béziers
(Hérault)

Maison fondée en 1835
R. C. Tours 195

90% *des pressoirs horizontaux*

VENDUS DANS LE MONDE

sont des **PRESSOIRS VASLIN**

Tous les pays producteurs de vin reconnaissent leur supériorité.

Serrage et béchage automatiques.
Facilité de manœuvre.
Economie de main-d'œuvre.
Minimum de surfaces métalliques en contact avec la vendange.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE AUX



CONSTRUCTIONS CHALONNAISES

CHALONNES-S-LOIRE (MAINE-&-LOIRE) TÉL. 56 & 197

I.R. CC3

La transformation des ordures ménagères en vue de leur utilisation en culture

L'emploi des engins mécaniques tend à faire disparaître le fumier de ferme jadis utilisé pour restituer au sol l'humus indispensable à sa vie microbienne, mais le fumier est remplacé avantageusement par la gadoue fraîche et par le terreau de gadoue fermentée, criblée. Ils constituent une fumure et un engrais naturel recommandés en toutes terres, elles apportent au sol l'humus dont elles ont tant besoin. Le terreau de gadoue est un engrais organique naturel, inodore, tamisé maille 20 mm.

Il est obtenu par la fermentation et le traitement des gadoues fraîches ainsi transformées pour permettre une manutention plus facile.

La fermentation provoque et la destruction de tous germes infectieux et pathogènes nuisibles à l'homme, aux plantes et aux animaux, et la décomposition de toutes matières végétales ou animales base des éléments constitutifs de l'humus, les facultés germinatives des graines parasitaires que pourraient contenir les déchets végétaux sont détruites.

La valeur fertilisante du terreau de gadoue 20 mm, décomposé à l'air libre, est égale à celle du bon fumier de ferme ; il est utilisé en cultures importantes (vignes, etc...).

Le terreau de gadoue se présente sous une forme de terre d'aspect brunâtre, légèrement humide ; poids spécifique environ 750 kgs.

Inodore, il peut se stocker ou s'employer immédiatement, d'où économies appréciables de manipulations et de main-d'œuvre.

Son dosage moyen en éléments fertilisants indiqué plus bas est parfois supérieur quand il y a dans les ordures des déchets de poissons, de viande, etc..., en quantité plus importante pendant les chaleurs.

Le terreau de gadoue présente en outre sur le fumier rare qu'il remplace les avantages suivants : il est propre, facile à répandre, soit à la pelle, soit au semoir.

Riche en matières humifères, en outre, il apporte au sol les micro-organismes indispensables à sa vie biologique et à sa fertilité.

Les nombreux ferments nitrificateurs qui existent en abondance dans le sol, grâce au terreau, s'y développent dans des conditions extrêmement favorables, par contre les bactéries dénitrificatives n'y trouvent aucun aliment hydrocarboné permettant leur développement.

Le terreau de gadoue, par sa richesse en humus, facilité et l'assimilation plus rapide et plus complète que le fumier des éléments fertilisants qu'il contient, et également ceux pré-existants : par exemple, par suite d'un épandage au cours de l'année précédente d'engrais non encore assimilés. Les engrais chimiques sont sans effet dans un sol dépourvu d'humus.

Le terreau de gadoue est de plus en plus employé dans la fabrication des engrais organiques et composés. Son prix de vente est très inférieur à celui du fumier.

Le terreau s'emploie comme le fumier et même à des doses moindres, il est faux qu'il apporte l'anguillule.

L'importance croissante des expéditions prouve bien que des insinuations *relatives à l'anguillule* ne sont que le fruit *d'informations non contrôlées* par des Laboratoires qualifiés.

Insuffisamment renseignés ou pour des raisons qui nous échappent, certains esprits aimeraient influencer les milliers et fidèles utilisateurs de terreau de gadoue. Cultivateurs, ne vous laissez pas impressionner, en cas de doute, renseignez-vous à des organismes qualifiés tels que les Laboratoires de Recherches de l'Institut Agronomique à PARIS (5me), 16, rue Claude-Bernard, notamment.

Les maladies à craindre avec le *fumier* ne le sont pas avec le terreau de gadoue, c'est une des raisons pour lesquelles il s'expédie en effet, depuis plus de trente ans en France, en culture, plus de 500.000 tonnes de gadoues fraîches et terreau par an.

Nos dosages ci-dessous ne sont qu'approximatifs. Selon l'usage, pour des matières aussi hétérogènes, en aucun cas ces dosages ne sont garantis, la valeur du terreau de gadoue résulte plus de sa valeur *humique* que de dosages scientifiques variables en plus ou en moins selon la composition des gadoues fraîches mises en tas.

Dosage moyen aux 1.000 kgr.	Azote	Acide phos.	Potasse	Chaux
	en kilogrammes			
Fumier de ferme préparé......	4 à 5	2 à 3	3 à 8	4,9
Terreau de gadoue 20 mm	5,30	4,70	3	115

Renseignements complémentaires fournis gratuitement par le BUREAU de VENTE : 16, rue Frédéric-Chevillon, MARSEILLE (1er arrondissement) (Membre du Groupe International de Recherches sur les Ordures Ménagères — GIROM).

Communiqué.

BIBLIOGRAPHIE

L'IRRIGATION EN GRANDE CULTURE par M. Deloye et H. Rebour. — « *Terre irriguée, pays prospère* », telle est la devise de la Compagnie d'Aménagement du Bas-Rhône. Cette devise est, en réalité. tout un programme pour les régions défavorisées au point de vue pluviométrie.

A côté des travaux presque titanesques qui ne peuvent être effectués qu'à l'échelon national, le problème de l'emploi judicieux de l'eau dans ces régions est celui qui préoccupe tout agriculteur soucieux d'améliorer le revenu de la ferme et de conserver la fertilité de ses terres. *Les solutions sont très diverses et il importe de choisir la mieux adaptée.*

C'est pour apporter à l'utilisateur de cette eau si précieuse tous les éléments en vue de résoudre son problème particulier que « L'IRRIGATION EN GRANDE CTULTURE » a été écrit par deux personnalités particulièrement qualifiées. En un style concis et en évitant les mathématiques savantes, les auteurs,, compte tenu de leur longue expérience en Afrique du Nord, et s'appuyant notamment sur les récentes techniques américaines, exposent avec clarté tout ce qu'il faut savoir et faire pour apporter cette eau si indispensable aux plantes. Qu'il s'agisse de plaines ou de coteaux, des procédés par submersion, déversement, aspersion, etc... des conditions d'installations, les moyens de passer à la réalisation sont magistralement exposés. L'étude de plusieurs cas concrets facilite la recherche de la solution la meilleure.

Cette seconde édition de « L'IRRIGATION EN GRANDE CULTURE », très bien présentée, abondamment illustrée et comportant sous forme de graphiques et de tableaux très nombreux des renseignements particulièrement utiles et d'un emploi facile, *doit être lue, méditée et utilisée par tout exploitant agricole dans une région où la pluviométrie insuffisante ou capricieuse es tun obstacle à une bonne productivité.* Les économistes, les conseillers agricoles y trouveront aussi une documentation de tout premier ordre.

Un volume, 260 pages, 14 × 19, tableaux, graphiques, illustrations. Prix franco : 1.800 francs. Sur simple demande, envoi gratis et franco de notre catalogue général 1958, contenant l'indication de nombreux ouvrages utiles et pratiques sélectionnés avec soin.

LA MAISON RUSTIQUE. Librairie Agricole, Horticole, Forestière et Ménagère, 26, rue Jacob, Paris 6e. C.C.P. Paris 209-39.

Essais de désherbage chimique de la vigne à la Station de recherches viticoles de Colmar (I.N.R.A.)

(SUITE ET FIN)

C. — *Essai avec avoine Vega comme plante test.*

Pour plus de précision nous avons repris les sols traités à 10 kg. de *monuron* et *diuron,* encadrés d'un témoin non traité et d'un témoin traité au moment du semis à 1 et 0,5 kg/ha. La pesée de 25 plantules a eu lieu après un mois de végétation en serre à 16° C. de moyenne (tableaux VII et VIII).

a) Remanence du diuron dans le sol de Wintzenheim :

L'analyse statistique de la variance est donnée dans le tableau IX.

TABLEAU VII

Sol de Wintzenheim

(poids de l'avoine en centigrammes)

Traitements	Blocs I	II	III	IV	Moyennes	Totaux
Témoin non traité	630	735	665	705	2735	683,7
Diuron 10 kg/ha juin	530	510	550	445	2035	508,7
Témoin + Diuron 0,5 kg/ha	285	400	385	330	1400	350,0
Témoin + Diuron 1 kg/ha	265	330	280	280	1155	288,7

La comparaison des variances montre qu'il y a des différences significatives entre les traitements. Les différences entre moyennes de traitements sont significatives quand elles dépassent 59,84 centigrammes pour le seuil 0,05 de la table de t. Tous les traitements sont significativement différents les uns des autres. Nous en tirons la conclusion qu'il reste moins de 0,5 kg/ha de *diuron* actif en février-mars dans le sol.

b) Remanence du Monuron dans le sol de Bergheim :

Dans cet essai, l'avoine test n'a pas accusé de différence avec le témoin non traité (tableau VIII).

TABLEAU VIII
Sol de Bergheim
(poids de l'avoine en centigrammes)

Traitements	Blocs I	II	III	IV	Moyennes	Totaux
Monuron 10 kg/ha juin	685	415	580	390	2070	517,5
Témoin non traité	645	475	485	375	1980	495,0
Témoin + Monuron 0,5 kg/ha	295	310	320	272	1197	299,2
Témoin + Monuron 1 kg/ha	285	315	290	230	1120	280,0

V. — CONCLUSION.

Après trois ans d'essais dans trois types de sols différents, avec des vignes de différents cépages sur différents porte-greffes, il nous est possible d'affirmer que le désherbage chimique des vignes est devenu une possibilité pratique. Cependant la divergence des résultats dans nos essais montre qu'*il n'est pas toujours possible de suivre des indications standards* en ce qui concerne les doses de produit à employer et que les conditions de leur emploi optimum peuvent varier selon les milieux (sol et pluviosité).

— En sol léger, déjà fortement enherbé, un traitement tardif avec 10 kg/ha de *monuron* n'a pas suffit pour détruire les adventices.

— Par contre, en sol léger également, mais dans le cas de traitement effectué immédiatement après la levée des mauvaises herbes, 5 kg/ha de *diuron* et la même dose d'*aminotriazole* ont permis de conserver le sol propre jusqu'au printemps suivant.

— En sol argileux, un traitement à 5 kg/ha de *monuron* en pré-émergence, suivi d'un mois de sécheresse, a conduit à un échec et un essai du même type effectué dans un sol encore plus lourd a donné un résultat insuffisant.

— Dans ce dernier sol des applications de 8 et de 10 kg/ha de *monuron* en post-émergence ont donné respectivement des résultats assez bon et très bon.

D'autres chercheurs ont également étudié le problème du désherbage chimique de la vigne :

P. MALBRUNOT en Champagne a obtenu des résultats très intéressants avec des doses de 4 et 6 kg/ha de *monuron* et de *diuron*. De ses expériences nous retiendrons qu'une façon superficielle après traitement peut avoir son utilité, vraisemblablement en réduisant la photodécomposition de l'herbicide.

W. WURGLER en Suisse conclue que le *monuron* à la dose de 6 kg. de matière active à l'hectare et la *simazine* (2 - chloro - 4,6 bis (éthylamino) - s - triazine) à la dose de 10 kg. de matière active à l'hectare permettent de débarrasser les champs de porte-greffes de vigne des plantes adventices annuelles à enracinement peu profond et freinent nettement la croissance des chardons et liserons.

H. KONLECHNER, à Klosterneubourg, a employé avec succès le *monuron* à 5 et 7,5 kg/ha. Le produit *Crag 1 SES*, un herbicide dont la décomposition bactérienne libérerait du 2,4 D, lui a également donné, à 4,5 kg/ha, un bon résultat : suppression totale des mauvaises herbes, à la seule exception de *Convolvulus arvense* qui, toutefois, restait fort affaibli.

- • -

A côté d'un aspect nettement positif, l'emploi des herbicides en viticulture pose des problèmes économiques et techniques dont tous ne sont pas résolus :

1° Par suite de son prix de revient assez élevé, cette forme de désherbage est surtout susceptible d'intéresser des viticulteurs manquant de main-d'œuvre ou possédant des parcelles isolées ou d'accès difficile. Signalons également que l'amortissement normal des machines de traction risque d'être compromis dans des exploitations de faible ou de moyenne importance.

2° Le désherbage chimique donnera surtout des résultats intéressants lorsqu'il est appliqué à de grandes surfaces. En effet, de petites parcelles risqueront d'être rapidement réensemencées en mauvaises herbes, alors qu'on peut espérer diminuer les doses de produits, à appliquer ultérieurement, dans le cas de surfaces importantes.

3° L'élimination des plantes sensibles à tel ou tel produit risque de favoriser, à la longue, l'extension d'autres espèces adventices résistantes, en particulier des plantes vivaces. Seul l'emploi alterné de toute une gamme de produits pourrait résoudre ce problème.

4° Considérées sous l'angle du désherbage, des façons culturales traditionnelles n'auront plus de raison d'être. On pourra même prétendre que le désherbage chimique ne sera rentable qu'à condition de pouvoir les supprimer. Quelles seront cependant les répercussions de cette façon d'agir sur le sol ou au moins sur certains types de sol, c'est-à-dire sur la vigne elle-même ?

5° La présence de mauvaises herbes dans un vignoble ne comporte pas uniquement un aspect négatif car elle constitue en défi-

nitive une forme d'engrais vert. Le problème de l'humus en viticulture avec toutes ses répercussions sur la structure du sol se posera donc de façon encore plus cruciale dans les parcelles soumises au désherbage chimique durant de longues années.

Nous espérons poursuivre ces essais avec les produits dont il a été question dans ce travail et certains autres (par exemple la simazine et les colorants nitrés) pour aider à la solution. au cours des années à venir, d'un certain nombre de ces problèmes.

B. JULLIARD,

STATION DE RECHERCHES VITICOLES
ET ŒNOLOGIQUES DE COLMAR
(I. N. R. A.)

QUESTIONS DIVERSES

SAVIEZ-VOUS QUE...

Au Ministère des Affaires Economiques et des Finances on envisagerait sérieusement le retour à la liberté des prix *de certains produits.*

Légumes et Fruits. — Il s'agirait de supprimer la fixation autoritaire des marges bénéficiaires des détaillants (comprises entre 25 et 30 % des prix de gros).

En raison des perspectives de la récolte, les prix des légumes et des fruits seraient les premiers diminués.

Fin septembre, le prix des artichauts était de 28 fr. contre 92 fr. en 1957 : les carottes, 25 fr. contre 45 fr. ; les raisins, 148 fr. contre 163 fr. ; les poires, 170 fr. contre 148 fr.

Par ce système on espère faire jouer la concurrence et réduire les marges du commerce.

Viande. — L'objectif visé par la baisse de 5 % n'ayant pas encore été atteint, l'expérience entreprise s'étendra sur trois mois, donc jusqu'à fin décembre 1958.

Betteraves et Sucre. — Hausse prévue du sucre : 8 francs par kilo. La majoration du prix de la betterave décidée en conseil interministériel entraînera une hausse de 7,08 francs par kilo de sucre. Les marges des raffineries venant s'ajouter à raison de 0 fr. 82 par kilo, c'est en définitive à 8 francs que se chiffrera l'augmentation totale du prix du sucre.

Blé. — Les mêmes membres responsables examinent la demande de l'O.N.I.C. relative à une augmentation du prix du blé.

Vin. — Inaugurant à Montpellier, le 4 octobre, la Xme Foire internationale de la Vigne et du Vin, M. Roger Haudet, ministre de l'Agriculture, définit l'organisation de la campagne viticole :

1° Déblocage total de la récolte.
2° Arrêt des importations.
3° Réduction de 25 % des prestations d'alcool vinique.

En outre, le Gouvernement examine le cumul des exploitations et l'extension aux « agricoles » de tous les avantages sociaux.

* * *

La production de la laine est en légère diminution. — D'après le Secrétariat du Bureau international de la Laine : dans le monde libre la production serait de 4.085 millions de lbs contre 4115, alors que la production mondiale se maintiendrait à son niveau précédent, soit environ 5.000 millions de lbs. La sécheresse en Australie et en Afrique du Sud serait une cause de la diminution du tonnage. Les productions de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis sont en hausse (1 % d'augmentation). Mêmes rendements en Argentine et en Uruguay. Augmentation en U.R.S.S. de 3 à 4 %.

* * *

La production agricole mondiale en léger déclin en 1957-1958. — Les changements les plus importants dans la politique agricole mondiale se sont produits en U.R.S.S. Si les stations de tracteurs ont été fermées, un appel du Gouvernement aux fermes d'Etat a provoqué une augmentation de 65 % des terres cultivables, 73 % des terres emblavées en céréales ainsi qu'un accroissement de 65 à 100 % du cheptel ovin, bovin et porcin.

En outre, le progrès technique dans les pays développés permet une rapide augmentation de la production, alors que dans les pays sous-développés la demande s'accroît rapidement mais l'expansion agricole est plus difficile.

Si en U.R.S.S. la production céréalière est en diminution de 20 % par rapport à celle de 1955 (sécheresse) la production de sucre de betteraves, de lait et d'œufs a considérablement augmenté.

(F.A.O., rapport de l'O.N.U. pour l'agriculture). G. B.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

LA DESINFECTION A L'EAU DE JAVEL APRES LES INONDATIONS

Les inondations occasionnent presque toujours des dégâts matériels extrêmement importants (habitations inondées, fermes dévastées, etc...), malheureusement difficiles à éviter. En outre, il faut souligner les dangers de maladies et notamment de fièvre typhoïde qui résultent des germes apportés par les eaux polluées des fleuves et des rivières en crue. Heureusement, il est possible de lutter contre ce péril.

I. — *DANGERS D'INFECTION PAR LES INONDATIONS.*

Les cours d'eau sortant de leur lit et se répandant dans les campagnes, les villages et les villes charrient de nombreux détritus : fumier, cadavres d'animaux en décomposition, etc... Ces eaux sont donc extrêmement polluées et elles vont, malheureusement pénétrer par infiltration souterraine dans les puits et dans les caves des maisons des régions non immédiatement touchées.

Les microbes, et notamment le bacille d'Eberth vont donc contaminer les eaux de boisson de toilette ou de lavage, le sol et les murs d'habitations, les terrains environnant, les objets couramment utilisés dans la vie des ménages, etc...

Il apparaît donc nécessaire pour éviter les épidémies et même simplement les maladies isolées, de procéder à une désinfection aussi générale que possible avec des produits bactéricides énergiques.

II. — *PROCEDES DE DESINFECTION PAR L'EAU DE JAVEL.*

L'eau de javel étant le désinfectant le plus répandu, le moins cher et le plus efficace, nous indiquons ci-dessous les méthodes à employer avec ce produit :

1° *Eaux de boisson, de toilette et de lavage :* Il est prudent, en attendant le retour à des conditions normales, de stériliser toutes les eaux de boisson suspectes: par exemple, en provenance des puits, par la méthode suivante : verser dans l'eau à consommer une à deux gouttes d'eau de javel par litre, bien agiter pour assurer une parfaite dilution et attendre au moins une demi-heure avant la consommation. A cette dose l'eau de javel n'est pas généralement perceptible au goût. Si elle l'était, ajouter une cuillerée de cidre ou de vin blanc par litre.

Il est également conseillé de stériliser par la même méthode les eaux de toilette et de lavage afin d'être certain de ne pas absorber directement ou indirectement des microbes. Cette recommandation est particulièrement importante en ce qui concerne les eaux destinées au nettoyage des récipients susceptibles de contenir des denrées alimentaires (notamment les bidons de lait, etc...). De même, il est prudent à la campagne de javeliser dans la mesure du possible les nappes d'eau, mares, etc..., pouvant subsister après les inondations.

2° *Désinfection des terrains et des objets contaminés :* Il est également très important de procéder à pne désinfection énergique des habitations et des terrains contigus anciennement inondés. On peut procéder par arrosage ou par pulvérisation avec de l'eau de javel diluée d'environ quinze fois.

D'autre part, il est particulièrement nécessaire de stériliser les objets d'usage courant qui ont pu être contaminés par les eaux et notamment les récipients, jouets d'enfants, et, d'une façon générale tout ce qui est susceptible d'être mis directement ou indirectement avec la bouche. Il ne faut pas hésiter, si c'est possible, à plonger ces objets dans des eaux fortements javelisées (au besoin un volume d'eau de javel pour trois à quatre volumes d'eau) qui assureront d'une façon certaine la désinfection si on laisse agir pendant une dizaine de minutes.

N. B. — Les doses indiquées ci-dessus s'entendent pour les eaux de javel du commerce vendues en bouteilles qui sont, la plupart du temps, à 15° chlorométriques.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES FABRICANTS D'EAU DE JAVEL, 16, rue de Miromesnil, Paris 8e. ANJ. 13-25.

MOUVEMENT DES VINS (en hl.)

	JUILLET 1958		AOUT 1958	
	MÉTROPOLE	ALGÉRIE	MÉTROPOLE	ALGÉRIE
I. — *Quantités sorties des chais :*				
Pendant le mois (A. O. C.)	254.917	néant	222.808	néant
— (V. C. C.)	1.588.704	719.765	1.340.126	920.204
Depuis le début de la campagne 1957-58	30.674.346	15.859.439	32.237.280	16.779.643
Dans la période correspondante 1956-57	38.312.429	16.300.469	41.824.388	18.283.643
II. — *Consommation taxée :*				
Pendant le mois (A. O. C.)	218.657	néant	201.700	néant
— (V. C. C.)	3.417.206	135.886	3.359.305	123.848
Depuis le début de la campagne 1957-58	44.748.262	1.470.056	48.309.297	1.593.901
Dans la période correspondante 1956-57	45.544.208	1.525.641	49.817.260	1.665.296
III. — *Stock commercial :*				
Campagne en cours	12.317.043	1.885.088	11.788.799	1.917.614
Campagne précédente	12.470.009	1.503.146	12.391.156	1.603.213

Partie Officielle

Sucrage des Moûts
Arrêté du 4 octobre 1958

Article premier. — Le sucrage en première cuvée est autorisé, à titre exceptionnel, pour les vendanges de l'année en cours, dans les départements de la Gironde, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Tarn et des Basses-Pyrénées en ce qui concerne les moûts aptes à produire des vins à appellations contrôlées.

Le sucrage devra être effectué selon les règles fixées par la législation en vigueur, notamment pour le calcul du degré minimum avant tout enrichissement.

- • -

Commercialisation des vins de la récolte 1958
Décret n° 58-914 du 6 octobre 1958

Article premier. — Les producteurs de vins de consommation courante et de vins délimités de qualité supérieure ne sont soumis ni au blocage, ni à la distillation obligatoire au titre de la campagne viticole 1958-1959.

Toutefois, cette mesure ne fait pas obstacle aux dispositions de l'arrêté du 3 septembre 1958.

Article 2. — Les vins importés en franchise des droits de douane à partir des pays bénéficiant de contingents spéciaux sont également dispensés de blocage.

- • -

COMMISSION PERMANENTE DE L'INSTITUT DES VINS DE CONSOMMATION COURANTE

Par arrêté en date du 7 mai 1958, ont été nommés membres de la Commission permanente de l'institut des vins de consommation courante :

a) Cinq viticulteurs :

MM. Azibert (Raymond), Carcassonne (Aude).
Corbière (Joseph), Assi-Bou-Nif, Oran (Algérie).
Laperche (Armand), Marmande (Lot-et-Garonne).
Marot (Gérard), Marigny-Brizay (Vienne).
Roque (Paul), Lignan (Hérault);

b) Un président de chambre d'agriculture :

M. Martin (Pierre), président de la chambre d'agriculture de la Gironde;

c) Un producteur de bois et plants de vigne :

M. Astay (Georges), la Chiffa (Algérie);

d) Quatre commerçants, négociants en vins :

MM. Fraisse (Jean), avenue Brunau-Varilla, Carcassonne (Aude).
Boutet (Max), 44, rue de l'Yonne, Paris-Bercy (Seine).
Saulnier-Blache, 2, rue de Valmy, Charenton (Seine).
Vigna, 6, rue d'Amourah, Alger (Algérie);

e) Un représentant des consommateurs :

M. Leclerc (Robert), 61, rue Boissière, Paris (16e).

* * *

Décret n° 58-839 du 9 septembre 1958 tendant à accorder une indemnité au président de l'Institut des vins de consommation courante. *J. O.*, 14 septembre, 8559.

Art. 1er. — Il est alloué au président de l'Institut des vins de consommation courante, chargé de la présidence du conseil interprofessionnel et de diverses commissions fonctionnant auprès de cet institut, une indemnité de 240.000 fr. par an.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre d'Etat et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er janvier 1958.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE
6, rue Royale, PARIS 8e. OPE. 14-60

« *LES ASPECTS DE L'ENTREPRISE FRANÇAISE* » : Un volume 21 × 27, 54 pages, publié par la S.A.D.E.P.

On peut se procurer cette brochure :

— soit en s'adressant directement au magasin de vente de la S.A.D.E.P., 6, rue Royale, Paris 8e. OPE. 14-60;

— soit en écrivant à la S.A.D.E.P., 11, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris 8e C.C.P. 7127-31 Paris. ANJ. 49-32.

Prix : 1.000 francs. Franco : 1.050 francs.

— • —

L'OFFICIEL DES MARQUES. — Caractéristiques et Prix des Voitures, Camions, Motos, Tracteurs agricoles.

Le numéro du Salon de l'Automobile donne les caractéristiques et prix des voitures, véhicules industriels, motocyclettes et tracteurs agricoles neufs et la cote de 2.350 modèles d'occasion de ces mêmes véhicules.

C'est un guide précieux pour les acheteurs et les vendeurs. Envoi franco contre 200 francs en mandat ou timbres.

L'OFFICIEL DES MARQUES, 23, rue Truffaut, Paris 17e.

BULLETIN COMMERCIAL

Cours des Denrées agricoles

Céréales. — A l'O.N.I.C. il a été décidé récemment d'autoriser la mouture de 20.000 tonnes de blé de meunerie et de 13.000 tonnes d'orge pour l'exportation (Suisse et Italie). Les organismes stockeurs s'inquiètent de la mauvaise conservation des blés.

On note un très grand calme sur les marchés étrangers. Orge de brasserie : à la taxe plus 1,50 pour le disponible et 2 fr. pour le livrable. Avoines : blanche 28,50-29 fr. ; 31-31,50 noire de Moyencourt ; 31-32, grise noire 29-30. — Seigle à la taxe : Son gros, 17-17,50 ; fin, 18,50-19 fr.

Graines fourragères. — Affaires très calmes. Trèfle violet, 22.000-23.000 fr. ; Midi choix Nord-Centre sans cuscute 27.500 fr. — Luzerne, choix Nord-Centre 42.000 fr. ; Provence extra indemne de cuscute, 48.000 fr. ; Languedoc sans cuscute, 44-44.500 fr. Lotier nature, 36-38.000 fr. Ray grass Mayenne 14.000 fr. Vesces 54-55.500 fr.

Pailles. — Peu d'offres, peu de demandes. Paille de blé (Nord) 3.500 fr. ; 2.900 (Indre). Paille d'avoine 3,600 fr. (Nord), 3.000 fr. (Indre-et-Cher). Paille d'orge, 3.000 fr. (Eure-et-Loir), 2.400 fr. (Loiret). Paille de seigle 3.000 fr.

Fourrages. — Région parisienne, 2me et 3me coupes, 9.900-9.500 fr. Crau : 10.000 fr.

Pommes de terre. — Il existe un véritable arrêt des transactions sur cette denrée. Le Gouvernement envisagerait la taxation et l'importation dans le but de peser sur les cours (23 fr. 50) le kilo départ. En 1957, à la même date, la Bintje valait 10 à 14 fr. le kilo.

Oignons. — Peu d'affaires, 9.000 à 10.000 fr. pour exportation en Grande-Bretagne. Poitou 48 fr., Saint-Brieuc 32 fr., Vaucluse 24-25.

Marché de la Viande. Perspectives.

Gros bétail. — Il n'existe pas de déséquilibre entre l'offre et les besoins. On note une certaine fermeté sur le prix des *génisses* et des *bons bœufs* extra. Le prix des *taureaux* est stationnaire.

On a coté au kilo vif : bœuf de 198 à 297 fr. suivant qualités. Génisses 267 à 300 fr. Taureaux de 167 à 246 fr.

Veaux. — Transactions difficiles pour les veaux ; cours péniblement maintenus pour les bonnes qualités, avec de légères baisses sur les animaux lourds et les petits veaux fermiers.

On a coté en « veaux blancs exceptionnels » au kilo vif de 384 à 402 fr. Pour les autres, suivant qualité, de 223 à 384 fr. Veaux fermiers petits, 144 à 215 fr.

Moutons. — Agneaux extra (La Villette), 15-18 kgr., 334-385 fr. Nîmes a coté 330-460 fr. le kilo vif (495 fr. deuxième quinzaine de septembre). Agneaux gris (La Villette) 263-302 fr. — En moutons (La Villette), 173 à 290 fr. ; à Nîmes, 175 à 300 fr. Vieilles brebis, 112 à 150 fr.

Porcs. — Prix en légère baisse. Porcs maigres charcutiers, 255-270 fr. Porcs gras, 90-100 kgr., 238-248 fr. Truies, 205-225 fr. Verrats, 70 à 90 fr.

MARCHÉ DES VINS

METROPOLE. — *Aude*. — Lézignan-Corbières (8), Corbières, récolte 1957, 10 à 12°, 800 à 875. — Narbonne (9), récolte 1957, pas d'affaires ; récolte 1958, 9 à 10°, 700.

Gard. — Nîmes (13), V.C.C. récolte 1958, 9 à 11°, 700 à 650.

Hérault. — Béziers, récolte 1957, vins rouges, 760 à 820 ; récolte 1958, vidange ou plein, 650 à 700. Rosés et Blancs, insuffisance d'affaires, pas de cote. C.S., moyenne des affaires signalées de 10°, récolte 1957, 800 ; récolte 1958, 680. — Montpellier (14), récolte 1957, de 9°5 à 10°5, 800 à 775 ; récolte 1958, de 9°5 à 10°5, 700 à 660. C.S. récolte 1957, pas de cote. C.S. récolte 1958, 680. — Sète (8), Vins de pays, récolte 1958, 9 à 10°5, 750 à 700. Vins d'Algérie, insuffisance d'affaires, pas de cote.

Pyrénées-Orientales. — Perpignan (11), V.C.C. tous degrés, 700 ; on signale quelques vidanges à 650. C.S. 10 à 11°, 700.

Var. — Brignoles (11), Vins rouges, récolte 1958, 670 à 700 le degré-hecto selon degré, qualité et logement. Vins rosés et blancs, Côtes-de-Provence, rouges, rosés, blancs, insuffisance d'affaires, pas de cote.

Vaucluse. — Avignon (13), V.C.C. année 1957, pas d'affaires. Récolte 1958, 600 le degré-hecto. Vins rosés, blancs de café, V.D.Q.S., pas d'affaires. Vins appellation d'origine contrôlée, Côtes-du-Rhône, pas d'affaires.

ALGERIE. — *Alger* (semaine du 4 au 10 octobre) : récolte 1957, V.C.C. rouges, 10°, 700 ; 11°, 750 et 12°6 800 ; tachés, 11°8, 750. Récolte 1958, V.C.C. rouges, 10 à 10°5, 700 ; 11 à 11°5, 675 à 720 ; 12 à 12°5, 700 à 720.

Mostaganem. — Récolte 1957, rouge et rosé, 730 à 715. Récolte 1958, rouge et rosé, 700 à 660.

Oran. — Vins libres récolte 1957, 700 à 680. Récolte 1958, 690 à 670. Petit volume en vins vieux ; transactions un peu plus actives en vins nouveaux.

IMPRIMERIE PAUL DÉHAN - MONTPELLIER

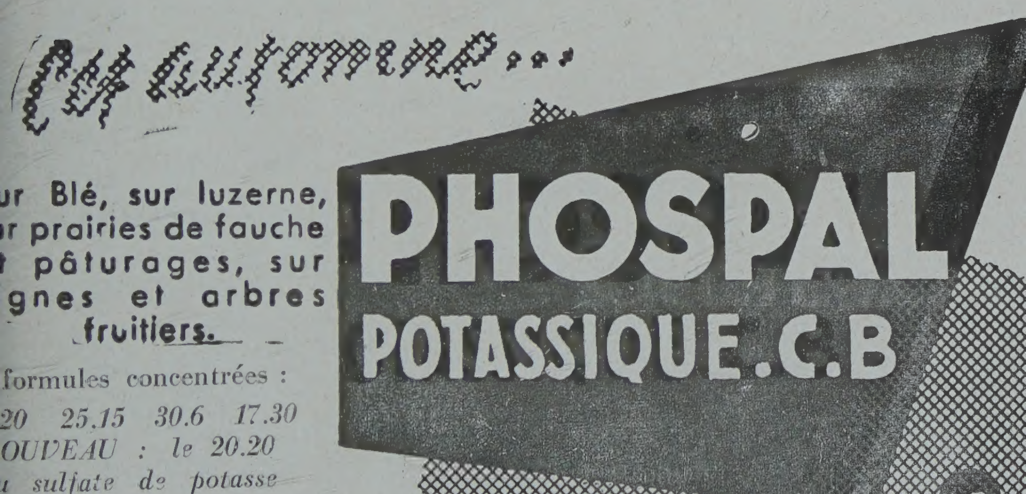
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

SEMAINE DU 21 AU 27 SEPTEMBRE 1958

	DIMANCHE			LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			SAMEDI		
	temp.		pluie	temp.		pluie	temp.		pluie	temps.		pluie	temps.		pluie	temps.		pluie	temps.		pluie
	max.	min.	mm	max	min.	mm	max.	min.	mm	max	min.	mm	max.	min.	mm	max	min	mm	max.	min	mm.
ANGERS	20	14	7	19		p	19	10	p	21	13	«	19	12	p	19	4	«	20	6	«
COGNAC	19	16	p	21	13	4	21	12	2	22	10	«	21	17	p	20	8	1	19	7	«
BORDEAUX	23	17	p	20	14	2	21	12	6	22	8		24	14	«	21	8	1	21	8	«
TOURS	21	15	1	19	12	4	19	18	«	20	12	«	19	14	2	19	6	«	18	8	«
CLERMONT-FER.	23	16	«	22		p	20	8	p	19	7	«	24	13	«	22	9	«	18	2	«
TOULOUSE	26	19	«	26	18	«	20	8	1	27	9	«	25	10	«	23	12	«	24	6	«
PERPIGNAN	25	20	«	29	20	«	24	15	p	26	13	«	28	16	«	30	18	«	29	12	«
MONTPELLIER	24	21	«	25	20	«	25	11	p	25	9	«	24	10		30	14	«	26	8	«
REIMS	21	13	«	18	12	«	18	11	11	19	14	«	19	12	7	17	10	p	17	2	«
STRASBOURG	21	14	5	18	12	20	18	11	2	19	10	«	18	15	2	19	12	3	17	7	«
DIJON	23	14	p	23	12	27	19	10	8	19	8	«	21	16	«	21	9	p	18	7	«
NICE	25	18	«	29	19	«	28	18	p	25	16	«	24	15	«	23	16	«	24	17	«
AJACCIO	26	14	«	26		«	28	15	«	25	12	«	25	14	«	26	15	«	26	12	«

SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 1958

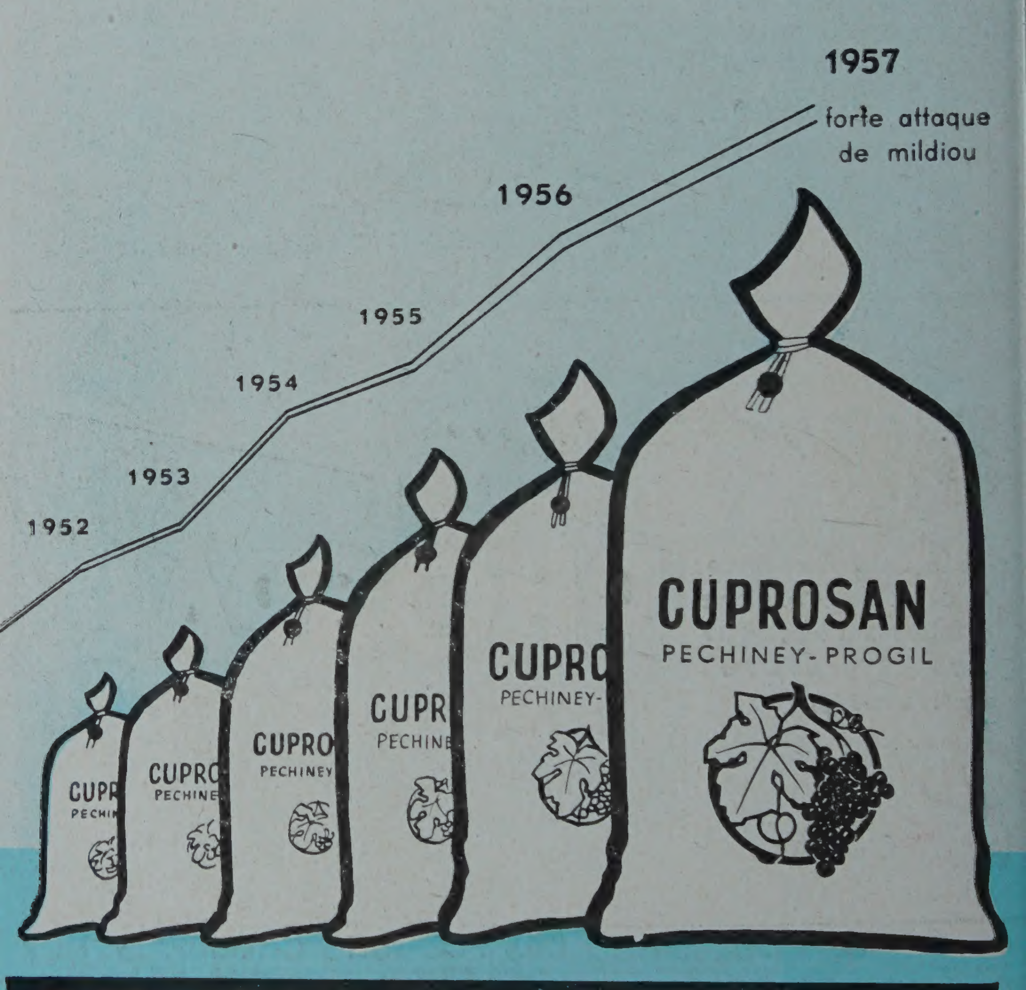
ANGERS	20	7	«	20	13	«	21	13	15	19	10	4	19	12	p	18	10	3	22	13	2
COGNAC	23	9	«	22	15	«	27	13	22	19	11	9	18	12	1	19	11	4	22	13	22
BORDEAUX	23	11	«	25	15	«	28	13	44	23	12	4	17	11	7	19	10	1	21	12	9
TOURS	20	8	«	21	13	«	25	13	9	19	11	p	18	12	p	17	8	3	23	14	10
CLERMONT-FER.	20	5	«	27	15	«	25	13	23	16	12	19	18	9	p	17	7	«	23	15	6
TOULOUSE	26	15	«	26	19	«	29	15	p	19	12	40	19	9	p	19	10	p	21	14	5
PERPIGNAN	24	14	«	26	18	«	32	23	«	27	16	p	20	11	2	25	15	«	25	20	«
MONTPELLIER	26	12	«	24	16	«	22	21	p	22	14	8	21	11	«	23	10	«	22	20	3
REIMS	19	4	«	21	12	«	24	14	37	17	13	5	18	9	«	16	6	3	18	14	p
STRASBOURG	18	5	«	20	8	«	24	12	«	18	13	1	15	10	8	19	7	2	20	7	«
DIJON	18	6	«	21	11	«	23	15	p	18	12	58	16	8	7	18	6	1	20	11	1
NICE	25	16	«	25	16	«	24	15	«	23	17	49	22	14	3	24	14	«	22	16	«
AJACCIO	25	13	«	25	13	«	25	13	«	30	29	«	22	15	29	23	13	p	23	13	«



ur Blé, sur luzerne,
r prairies de fauche
pâturages, sur
gnes et arbres
fruitiers.
formules concentrées :
20 25.15 30.6 17.30
OUVEAU : le 20.20
sulfate de potasse
PHOSPAL
POTASSIQUE.C.B
Cie BORDELAISE DES PRODUITS CHIMIQUES
6, rue de la République - MONTPELLIER

CUPROSAN

1952... de grands espoirs
1957... consécration définitive



PECHINEY-PROGIL

B. P. 74 LYON-TERREAUX